



Association Luxembourgeoise des Infirmiers/ières en Pédiatrie

ALIP – INFO 2

Un all eis Kollegen/-innen

An dëser Brochure fannt dir:

- En Historique iwwert den Beruff vun der Kannerinfirmière zu Lëtzebuerg
- Eng Foto vun den Studentinnen, dei am Joër 2010 hiren Diplom als Kannerinfirmière iwwerrecht kruten
- En éischten Deel vun enger Bibliographie mat Pédiatriebücher
- Verschidden Informatiounen

Mir wëllen Iech nach eng Kéier drop opmierksam machen, dass Dir ären Bäitrag fir d'Joër 2011 vun elo un kënnt iwwerweisen.

Mir entschëllegen eis fir den Misär den dir durch den Feler an eiser Kontosnummer hat. An dëser Brochure an um Internet Site steht elo dei richteg.

Merci fir Äer Ënnerstëtzung

Den Komitee

À nos collègues francophones

Dans cette brochure vous trouverez :

- Un historique sur la profession de l'infirmière en pédiatrie au Luxembourg
- Une photo des étudiantes ayant obtenu leur diplôme d'infirmière en pédiatrie en 2010
- Une première partie d'une bibliographie de livres pédiatriques
- Des informations diverses

Nous vous demandons de bien vouloir régler votre cotisation pour l'année 2011.

Nous nous excusons pour le désagrément que vous avez pu avoir du au faux numéro de compte bancaire. Dans cette brochure ainsi que sur notre site Internet vous trouverez le numéro correct.

Merci de votre aide

Le comité

An alle Kollegen/-innen

In dieser Brochüre finden Sie :

- Einen Einblick in die Entwicklung der Kinderkrankenschwester in Luxemburg
- Ein Foto der Studentinnen welche im Jahr 2010 ihr Diplom zur Kinderkrankenschwester erhalten haben
- Den ersten Teil einer Bibliographie zum Thema „Pädiatrie“
- Verschiedene Informationen

Wir möchten Sie darauf hinweisen, dass Sie ab sofort Ihren Mitgliedsbeitrag für das Jahr 2011 überweisen können.

Wir möchten uns für die Unannehmlichkeiten entschuldigen, die sie durch die falsche Kontonummer hatten. In dieser Broschüre und auf unserer Internetseite finden Sie die richtige Nummer.

Besten Dank

Das Komitee

• LA PROFESSION D'INFIRMIER EN PEDIATRIE AU GRAND-DUCHÉ

« Avec la première loi de 1967 pour les professions paramédicales », le titre de « Puéricultrice » est créé, s'inspirant de la France et définissant la profession s'occupant des enfants sains et malades. La formation et l'exercice de la profession sont établis par règlement Grand-ducal du 24.09.1969.

En fait le terme « Puériculture », créé depuis 1865, est défini comme « science d'élever hygiéniquement et physiologiquement les enfants ». La profession de Puéricultrice est axée sur les résolutions des questions médico-sanitaires, c'est-à-dire établir et suivre les règles d'hygiène pour assurer la survie des nourrissons. Le champ d'intervention est circonscrit sous l'autorité du corps médical.

L'évolution de notre profession est intimement liée à la création de la « Kannerklinik » :

1966 :

- * admission des premiers petits patients à la Clinique Pédiatrique
 - * Le personnel compte très peu de diplômés en Pédiatrie, pas forcément luxembourgeois et surtout formés en Suisse et en Allemagne, renforcé par des Auxiliaires de Puériculture de nationalité luxembourgeoise, issus d'une école de Strasbourg.
- La première directrice des soins est une Infirmière Gradulée Pédiatrique belge également professeur à Bruxelles.

Fin 1968 :

- * afin de permettre aux auxiliaires de Puériculture d'accéder aux titres et fonctions, nouvellement règlementés depuis 1967, la direction de la Kannerklinik organise pour un an une formation de « Puériculteur ».

septembre 1969 :

- * pour reconnaître cette initiative, le Ministère de la Santé fait adopter le règlement officialisant ainsi « l'Ecole de Puériculture » de la Kannerklinik comme lieu de formation unique pour l'Infirmier-Puériculteur.

Le rôle des diplômées à l'époque consiste surtout en assurant les soins d'hygiène aux enfants souvent hospitalisés pour une longue période sans les parents considérés comme « danger » de contamination externe ! Les hospitalisations pour cause « sociale » étaient assez fréquentes. Ce qui explique partiellement les attributions limitées aux soins essentiels de base.

Egalement très liée à l'évolution de la profession en France, il semble intéressant d'esquisser l'histoire de la profession d'Infirmière-Puéricultrice de ce pays.

En 1930, certaines facultés (Bordeaux, Strasbourg, Paris.....) formaient en 1 an des jeunes filles de 17-18 ans (= trop jeunes pour entrer à l'école d'infirmières) pour des soins aux enfants. Après examen elles obtenaient un titre de « infirmière-puéricultrice de la faculté de médecine » qui leur permettaient seulement de soigner les enfants sains, mais elles seront employées comme personnel infirmier par manque d'infirmières diplômées. En 1947 ces formations en 1 an sans passer par la formation d'infirmière avant aboutissent au certificat « d'Auxiliaire de Puériculture » suite à la création du diplôme français de « Puéricultrice ».

En théorie, la frontière entre les rôles et fonctions des puéricultrices, sages-femmes et assistantes sociales sont bien délimités :

- les sages-femmes pour la grossesse et l'accouchement
- les puéricultrices après la naissance avec un savoir technique et médical
- les assistantes sociales pour la dimension sociale

Mais il reste toujours des tensions et d'autres professions (éducatrices et infirmières) investissent le champ de la petite enfance et disputent aux Puéricultrices leur champ de compétences.

Image de l'Infirmière en Pédiatrie

Vue par les médecins = « œil et oreille « spécialisés » au service du médecin »

Vue par le grand public = « métier mal connu ; amalgame avec tout autre profession de la petite enfance »

Être Infirmière en Pédiatrie c'est :

- avoir des qualités d'écoute et de communication
- avoir des qualités d'éducation

« La relation est la base du soins, elle en est le langage, car même dans les soins techniques, une caresse, une parole sont indispensables »

« L'Infirmière en Pédiatrie devrait se trouver partout où la question de l'enfant se pose, où la question des interactions parents-enfants est en jeu » (voir roue des terrains d'activités)

Le Profil Professionnel tel qu'il a été validé par les professionnelles du terrain et les instances politiques de l'époque (2001) : TÂCHES :

1. Démarche de soins
2. Communication avec l'enfant et ses parents ou personnes de référence et ce en fonction de l'âge, de la capacité de compréhension et de l'état de santé de l'enfant
3. Education à la santé
4. Activités par rapport aux 14 besoins fondamentaux selon Virginia Henderson

5. Exécution des techniques diagnostiques, thérapeutiques et palliatives adaptée à l'âge de l'enfant

6. Travail en équipe pluridisciplinaire

7. Participation à des travaux de groupe visant la qualité des soins

8. Administration et gestion

9. Matériovigilance

10. Actualisation de soi

11. Participation à la formation des élèves (encadrement en stage, évaluation des élèves, enseignement des cours théoriques et pratiques)

12. Encadrement du nouveau personnel

Sur ce profil sont basées les activités et attributions en voie d'élaboration.

Mais actuellement encore le règlement Grand-ducal du 24 septembre 1969 reste en vigueur en ce qui concerne le rôle et les attributions de la profession.

« Ne pas savoir qui nous sommes et ce que nous sommes mettra sérieusement en péril ce que nous voulons devenir » (BENNER)

Mais que voulons-nous devenir ?

Danielle Schol

*Infirmière en Pédiatrie et professeur au
Lycée Technique pour Professions de Santé*

Den Komitee vun der ALIP gratuléiert den neien Kannerinfirmièren.

Le comité de l'ALIP félicite les nouvelles infirmières en pédiatrie pour l'obtention de leur diplôme.

Das Komitee beglückwünscht die neuen Kinderkrankenschwestern.

Promotion 2008-2010



Antunes Sousa Vania, Barnich Martine, Duarte Melinda, Lux Nathalie, Majerus Lynn, Nies Michèle et Schummer Manon.

BIBLIOGRAPHIE PÉDIATRIE:

- „Soins infirmiers en pédiatrie“ de Jane Ball et Ruth Bindler
Édition ERPI
ISBN 2-7613-1361-5
- « Handbuch für die Kinderkrankenpflege » de Marilyn J.Hockenberry
Édition Urban&Fischer
ISBN 3-437-25976-8
- „Le Guide de la Puéricultrice“ de J.Gassier et C.de Saint Saver
Édition Masson
ISBN 2-294-01741-2
- « Pédiatrie » de P.Speer et M.Gahr
Édition Springer
ISBN 3-540-67333-4
- « Puériculture et Pédiatrie » de Lois Kremp
Éditions Lamarre
ISBN 2-85030-687-8

INFO'EN:



- Den 25. Januar 2011 organiséiert ALIP zesummen mam „Centre de formation R. WIDONG“ am CNFCP zu Esch/Alzette eng „Journée Pédiatrique“. All Informatiounen an Meiglechkeet fir sech unzemellen fannt dir um Internet Site: www.alip.lu oder: www.widong.lu.
- Mir versichen en Informatiounsdag an all Haus wou Kannerinfirmièren schaffen ofzehalen.
- Dir kënt weiderhin eng „déclaration d’adhésion“ ausfëllen, wann Dir daat nach net gemacht hut. Esoubal wéi Dir dann d’Suen fir d’Memberschaft iwwerwisen hut, schécken mir Iech äer Memberskaart.
- Op eisem Internet-Site (www.alip.lu) fannt Dir all eis Aktualitéiten an Coordonnéen
- Mir informéieren Iech doriwwer, dass des Brochüre aus Käschtregrenn eng leschten Kéier un all Kolleg/-in verschéckt gëtt, dueno kréien nëmmen nach d’Memberen vun der ALIP regelméisseg Korrespondenz.

INFOS:



- Le 25 janvier 2011 l’ALIP en association avec le « Centre de formation R. WIDONG » organisent une Journée Pédiatrique au CNFCP à Esch/Alzette. Pour toutes informations et inscription voir sur les sites Internet : www.alip.lu ou : www.widong.lu.
- On essayera d’organiser une journée d’information dans chaque maison où l’infirmière en pédiatrie est représentée.
- Vous pouvez toujours remplir votre déclaration d’adhésion » si vous ne l’avez pas encore fait. Votre carte de membre vous parviendra dès réception de votre cotisation.
- Sur notre site internet (www.alip.lu) vous trouvez toutes nos actualités et coordonnées
- Nous vous informons que, vu le coût élevé, cette brochure est envoyée une dernière fois à tous/toutes nos collègues. Après uniquement les membres de l’ALIP auront régulièrement du courrier.

INFOS:



- Die ALIP zusammen mit dem „Centre de formation R. WIDONG“ organisiert am 25. Januar 2011 im CNFCP in Esch/Alzette eine „Journée Pédiatrique“. Alle Informationen sowie die Anmelde­möglichkeit finden Sie unter: www.alip.lu oder: www.widong.lu.
- Wir versuchen überall dort, wo Kinderkrankenschwestern arbeiten einen Informationstag zu organisieren.
- Sie können weiterhin die Beitragserklärung ausfüllen, falls Sie dies noch nicht getan haben. Sobald Sie ihren Mitgliedsbeitrag überwiesen haben, schicken wir Ihnen Ihre Mitglieds­karte zu
- Wir informieren Sie darüber, dass diese Brochüre aus Kostengründen ein letztes Mal an alle Kollegen/-innen versendet wird. Danach bekommen lediglich die Mitglieder der ALIP regelmäßige Zusendungen.



De Comité vun der ALIP wënscht Iech schéi Feierdeeg an alles Guddes am Neie Joër.

Le Comité de l'ALIP vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente les meilleurs vœux pour l'année 2011.

Das Komitee der ALIP wünscht Ihnen schöne Feiertage und alles Gute für das kommende Jahr.





A.L.I.P.

DECLARATION D'ADHESION

NOM

.....ép.

PRENOM

.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

.....

LOCALITE , CODE POSTALE

.....

RUE NR

.....

NO DE TELEPHONE

.....

PROFESSION/ FONCTION ET ADRESSE PROFESSIONNELLE

.....

DATE DU DIPLÔME – DELIVRE PAR

.....

Luxembourg, le

Signature :

Cette déclaration est à envoyer à

ALIP Bp127 L-8001 Strassen

L'adhésion sera effective dès paiement de la cotisation.

COTISATION : 25 Euros ou 15 Euros (étudiants en pédiatrie, personnes n'exercent plus)

**ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
INFIRMIERS/IÈRES EN PEDIATRIE A.S.B.L.**

Adresse Postale : B.P. 127

L-8001 STRASSEN

Internet Site : www.alip.lu

CCPL : LU46 1111 1720 9214 0000